PARTIE RECHERCHE

# 2. SENSIBILISATION A LA MEDIATION PAR LES PAIRS

## 2.1. Entretien, questionnaire d’élèves et séance de sensibilisation

Pour éprouver l’hypothèse que la médiation par les pairs passe d’abord par un temps de sensibilisation auprès des adultes et des enfants, j’ai opté pour différents outils alliant observation indirecte et directe:

* un entretien : avec Mr Renaud Hochard, formateur en médiation scolaire avec l'AROEVEN Nord Pas de Calais.
* une séance de sensibilisation : auprès d’élèves de l’école à Croix dans laquelle j’ai exercée.
* un questionnaire : proposé aux élèves de cette même école à Croix

J’ai donc choisi de démarrer ma recherche en rencontrant un professionnel de la médiation scolaire au sein de l’association qui, déjà, avait accompagné Jean Pierre Bonafé Schmitt et qui possède une antenne locale dans la région. Mr Renaud Hochart est en effet chargé de mission de vie scolaire à l’AROEVEN Nord Pas de Calais

Ce formateur étant un professionnel de terrain, j’ai préparé cet entretien dans le but de recueillir des éléments d’information concrets et récents sur la médiation par les pairs. Si la médiation est considérée comme une innovation, il était intéressant de comprendre les mécanismes qui facilitent ou non l’arrivée d’un tel dispositif dans les associations, dans les écoles, dans les institutions. Je n’ai pas fait le choix de lui demander de me présenter l’intérêt de la médiation par les pairs étant donné que l’enquête documentaire réalisée au préalable m’avait déjà donné de nombreux arguments dans ce sens. Il ne s’agissait pas de permettre un prétexte à la promotion d’un nouveau produit ! Le choix des questions s’est plutôt porté sur les moyens utilisés pour sensibiliser à la médiation par les pairs. La construction de cet outil de recherche a posé quelques difficultés. N’ayant eu contact que par téléphone avec l’intéressé, je n’ai pu que brièvement lui présenter l’objet de mon étude sans toutefois préciser le temps imparti ni la teneur des questions . Ainsi, il a fallu que je décide arbitrairement d’un nombre de questions et d’un ordre cohérent. Il est apparu qu’une réponse de Mr Hochard pouvait parfois permettre de répondre à plusieurs de mes questions. Inversement, certaines questions n’ont pu trouver de réponses faute de temps ou d’éléments de réponse. Quoiqu’il en soit cet entretien m’a apporté de précieuses données qualitatives que je présenterai ensuite. (*Le questionnaire est disponible dans l’annexe 3* ) .

Au terme de cet entretien, Mr Renaud Hochard m’a présenté d’autres structures proposant la médiation scolaire dans les écoles comme Génération Médiateurs, mais je n’ai eu avec eux qu’un contact téléphonique informel. Il m’a surtout présenté un DVD coproduit par l’AEROVEN et le SCEREN dans lequel se trouvait une proposition de séances de sensibilisation. En le complétant avec l’ouvrage de Jean Pierre Bonafé Schmitt (Bonafé Schmitt,2001) et celui de Sylvain Connac ( Connac, 2009) , j’ai pu mettre en place un nouvel outil : une séance de sensibilisation et la préparation d’un questionnaire adapté au public et à l’environnement que m’offrait ma suppléance.

En effet, la question de la violence n'était pas abordée explicitement dans le projet d'école. Celui-ci , en cours d'élaboration, portait sur la question des apprentissages. L'école , au coeur d'un quartier populaire, accueille beaucoup d'enfants d'ouvriers, de salariés ou de demandeurs d'emploi, d'après les informations du directeur. Lors d'un test DIBEP réalisé en début d'année, l'école se situerait dernière du bassin géographique, avec près de 50% d'élèves en difficulté, contre une moyenne de 10% dans les autres écoles.

A mon arrivée en novembre, une collègue m'a vite fait part de difficultés à enseigner correctement à cause de « plusieurs éléments perturbateurs qui se disputent en classe ». Je lui ai donc parlé de la médiation par les pairs, et elle a accepté que j'intervienne dans sa classe pour sensibiliser les enfants. En décembre, des parents se sont plaint de bagarres sur le chemin de l'école. Ces conflits d’élèves touchant des élèves de différentes classes, le projet de classe est donc devenu un projet de cycle. Les autres collègues étaient également intéressées par une sensibilisation à la médiation. J'ai envoyé un courrier électronique de sensibilisation aux collègues : une présentation succincte de la médiation par les élèves.

Il a surtout fallu penser à une séance de sensibilisation dans laquelle il fallait interroger les enfants sur la question des conflits pour déterminer le besoin ou non d'une nouvelle solution de prévention et de gestion des violences. Il a fallu également susciter l’envie d’expérimenter un nouveau dispositif dont ils seraient les acteurs. J’ai hésité à leur montrer un exemple vidéo de médiation scolaire, mais j’ai finalement décidé de ne pas la diffuser, par crainte de leur imposer involontairement un modèle défini de médiation. J’ai plutôt opté pour une activité très courte leur permettant de capter l’esprit d’une médiation. (*annexe 4*) .

Surtout, j’ai élaboré un questionnaire proposé lors de cette séance de sensibilisation, qui devait avoir un double intérêt. Le premier intérêt du questionnaire est de pouvoir diagnostiquer la nature des conflits que vivaient les élèves. En effet, si les actes qui déclenchaient les conflits se révélaient graves et illégaux, la médiation par les pairs n’aurait pas été adaptée tant la situation s’apparenterait à une crise. Si les actes étaient dits mineurs, la mise en place d’un système de médiation s’en trouvait encouragée. Proposer des questions aux élèves avait donc comme objectif pour moi de mieux connaître la situation particulière de leur école.

Mais le deuxième intérêt est que ce questionnaire devait être l’occasion pour les élèves de s’exprimer sur la manière dont ils préféraient résoudre leurs conflits. A côté des solutions « classiques » qui sont celles de la violence ou de l’intervention des maîtres, il fallait leur demander s’ils souhaitaient ou non l’aide d’un camarade extérieur au conflit. Ce questionnaire a ainsi été élaboré dans le souci d’offrir aux élèves l’occasion de se poser des questions sur leur rapport à eux et aux autres, sur leur attitude à l’égard des conflits, et sur leur souhait. Il fallait donc proposer aux élèves un questionnaire qui informe l’adulte et qui sensibilise l’élève.

J’ai donc créé toute une série de questions et toute une série de réponses possibles avec à chaque fois un choix possible. Je me suis inspiré des outils de Jean Pierre Bonafé- Schmitt, pionnier en matière de médiation scolaire dans les écoles primaires et dans les collèges (Bonafé-Schmitt, 2001). Néanmoins, j’ai dû les adapter considérablement du point de vue du vocabulaire et de sa longueur. L’intervention s’est réalisée dans une classe de CM1. Le choix d’une autre classe que la mienne présentait un double intérêt. Celui de faciliter une distanciation de la vie de classe de leur côté et du mien et celui d’avoir un deuxième adulte en la personne du professeur titulaire pour la compréhension de questions qui pouvaient être complexes pour certains élèves. Les élèves des autres classes ont dû se contenter d’une rapide présentation du dispositif par les CM1.

Enfin, le questionnaire se devait d’être anonyme pour que l’élève se sente libre de ses réponses. Malgré la nature délicate du sujet, les enfants peuvent parler très librement des conflits tant cela leur parait banal dans certains quartiers. Pourtant j’ai voulu, à travers cet anonymat permettre à toutes les sensibilités de s’exprimer malgré « l’effet groupe ». J’ai aussi voulu garder en tête ce taux moyen de 10% d’enfants victimes de harcèlement dénoncé par Benoit Galand ( Robbes et Bride, 2011) , et qui n’ont pas envie de le faire savoir nominativement. L’anonymat d’un tel questionnaire permettait d’exclure tout soupçon de « flicage », mais plutôt de confirmer qu’il s’agit plutôt d’une occasion rare pour les élèves de se faire entendre sur un sujet considéré comme personnel. *(La séance de sensibilisation et le questionnaire qui s’y insère se trouve en annexe 2 et 3)*

## 2.2. Un diagnostic des écoles indispensable

La médiation par les pairs est un dispositif nouveau dans la région. L’AEROEVEN forme les élèves à la médiation depuis deux ans et Génération Médiateurs depuis cinq ans. La première est précurseur au niveau des écoles primaires dans la région. Si celle-ci propose des formations à la médiation, cela s’explique surtout par une initiative personnelle. En effet, Mr Hochard a eu la possibilité de connaître et d’être encouragé par les bons résultats au Canada et au Royaume Uni de vastes programmes de médiation. Mais il apparaît qu’en France, la sensibilisation des écoles et des élèves à la médiation n’est pas encore encouragée par la voie institutionnelle. En effet, si la formation à la médiation scolaire peut être financée pour les collèges par le département et l’éducation nationale à l’aide d’un budget propre à la vie scolaire, celle-ci est beaucoup plus difficile à l’être dans les écoles qui dépendent d’une politique municipale. Or, il existe rarement d’enveloppe destinée à des projets touchant à la violence des écoles dans les mairies, ce sujet étant encore largement ignoré de l’opinion publique et des acteurs concernés. Même les IUFM ne proposent pas aux étudiants une sensibilisation à la résolution des conflits par la médiation faute de temps, selon Mr Hochard.

 La seule possibilité pour une école de se faire financer les services d’un formateur professionnel se fait par le FDAPE (le Fond d’Appui Aux Projets Educatifs) dans le cadre d’une liaison école-collège ou par l’intermédiaire de coopérative des écoles. C’est ce qui s’est passé pour l’école primaire de Tourcoing qui a fait appel à la médiation l’an dernier. Cette école avait eu beaucoup de problèmes de violence dans la cour de récréation. Il s’agissait d’abord d’une situation de crise. A l’aide d’un rapide diagnostic (*annexe 4*), il s’est avéré que cordes, balles et autres jouets étaient proscrits de l’école en raison des nombreux conflits occasionnés. Il apparaissait urgent selon lui de réintroduire ces jeux libres dans l’enceinte de l’école. Cette autorisation a créé un effet positif immédiat. C’est seulement à partir de ce moment-là que le formateur a présenté à l’équipe la médiation par les pairs. Une présentation et une formation ont été proposées aux élèves, aux professeurs, mais également aux personnels de service et aux parents. Mr Hochard a fait le choix de sensibiliser d’abord les élèves de CM1 et de CM2 pour qu’ils puissent à leur tour présenter la médiation par les élèves auprès des élèves de cycle 2. A la fin de cette sensibilisation, des élèves, quelque soit leur profil, apportent leur candidature au poste d’élève médiateur. Celle-ci est vérifiée pour s’assurer que leurs motivations soient en phase avec l’esprit de la médiation. Une fois le projet de médiation lancée par cette sensibilisation, celui-ci est inscrit dans le projet d’école.

La phase de sensibilisation de l’école à Croix s’est focalisée davantage sur celle proposée aux élèves. La séance destinée aux élèves (*annexe 2*) apporte d’abord directement le point de vue des personnes concernées. Les élèves associent ainsi le mot conflit aux mots bagarres, insultes, vol, violence. Lorsqu’il s’agit de donner des exemples de conflits dans leur quartier, ceux-ci concernent des adultes se battant avec des barres de fer , ou d’autres se disputant pour une place de parking, et aboutissent à chaque fois à l’intervention musclée de la police.

Le questionnaire apporte quant à lui, de nombreuses précisions chiffrées sur les conflits à l’école. En ce qui concerne leur école, les élèves trouvent qu'il y a une bonne voire excellente ambiance (49%) , les autres la trouvant normale . La plupart des élèves s'y sentent en sécurité (78%) et trouvent la discipline équilibrée (67%).

Les questions relatives au rapport à soi et aux autres nous apprennent que la plupart des élèves se trouvent agréables (52%) et ont de bonnes relations avec les pairs (70%) et les maîtresses (70%) . Peu d’entre eux se sentent persécutés par les maîtres (7%) . Une part non négligeable se trouve bavard et énervé (29%). 19% d'élèves se définissent comme timides, 15% se sentent isolés et sans copains, 19% estiment qu'on ne les écoute pas. La moitié des élèves seulement se sent capable d'exprimer leurs émotions (52%) .

La moitié des élèves ne se dispute jamais ou rarement entre eux (44%) ! Pour les autres , les disputes « fréquentes » s'expliquent à cause d'insultes (30%) , de coups reçus (30%) ou de moqueries (30%) . Les disputes liées au vol restent limitées (19% ) et celle liées à l'esprit de compétition ou au racisme sont rares (11% et 4%).

D’intéressantes informations émanent des réponses des élèves quant à leur attitude à l’égard d’un conflit d’autres élèves. 33% des élèves vont avertir quelqu'un lorsqu'il y a une bagarre. Et seulement 19% des élèves disent essayer de les séparer (parce qu'ils les connaissent ou parce qu'ils n'aiment pas la bagarre) . 48% des élèves regardent la bagarre , encouragent ou partent (car ils ne connaissent pas la cause du conflits ou parce qu'ils estiment que ça ne les regarde pas) .

Lorsqu’ils sont concernés, ils sont 52 % à répondre à un coup par un autre coup et 33% à répondre à des insultes par d’autres insultes. Le questionnaire nous révèle également que 67 % des élèves n'osent pas se plaindre aux maîtres lors d'un conflit. Les personnes sollicitées sont à 41% des pairs (camarades + frères et sœurs) et à 26% les parents ou les maîtresses.

Enfin , des réponses vont dans le sens d’une médiation par les élèves : 62% des élèves préfèrent solliciter l'aide d'un camarade (contre 15% des parents, 15% des maîtres et 8% du directeur). 62 % des élèves aimeraient que d'autres élèves les aident lorsqu'ils sont en conflit , 53% souhaitent un lieu d'écoute dédié à la résolution des conflits, 35% d'entre eux veulent apprendre à résoudre les conflits .

A la fin de la séance, j’ai proposé aux élèves une activité rapide de sensibilisation à la médiation par les élèves. (cf annexe 4). Je leur ai demandé de trouver des solutions pour régler le conflit entre deux ânes qui se disputent deux meules de foin sur une affiche. Dans un premier temps, les élèves proposent des solutions qui contentent soit l’un, soit l’autre des ânes. Et puis, un élève a proposé que quelqu’un vienne aider ces ânes en conflit. Un autre a alors proposé un partage équitable entre eux deux dans lequel rien n’est perdu. Il a ajouté que « les ânes devaient coopérer ».

La séance de sensibilisation se conclut par une invitation. Chaque élève a une semaine pour écrire une lettre de candidature pour devenir médiateur-élève s’il le souhaite. Une vingtaine de lettres ont été récoltées dans l’établissement et lues, permettant d’effectuer un choix rapide approuvé par les enseignants (annexe 5 ). Ainsi, les élèves connaissent rapidement leur sélection par la réception d’une lettre de félicitation (annexe6).

## 2.3. Une prévention adaptée au type de conflits diagnostiqué

L’entretien de Mr Hochard confirme que la médiation par les pairs paraît être aussi récent qu’innovant pour tous les acteurs de l’école, enfants comme adultes (*annexe 1*) . La sensibilisation devient alors une étape cruciale pour engager ces acteurs dans le processus. Celle-ci est tentée à différents niveaux d’échelles. Les différents plans nationaux du ministère encouragent la prévention et les démarches expérimentales au niveau local. Mais les contraintes de temps, de moyens, de choix parmi de nombreuses autres priorités rendent rares les directives municipales qui vont dans le sens de la médiation scolaire.

L’entretien révèle que des problèmes de communication freinent les projets de médiation. Catégoriser ce dispositif comme moyen de gestion de la violence entraine au moins deux séries de malentendus. Le premier consiste à résumer la question des conflits au thème de la violence. Or, celle-ci, on l’a vue, est difficile à définir et à mesurer. Si elle existe évidemment dans les écoles primaires, elle alerte moins l’opinion publique et les décideurs à côté des violences subies dans le secondaire. Ce constat peut expliquer la rareté des budgets destinés à la violence dans les mairies. La médiation par les pairs devrait plutôt être assimilée à la notion de conflits. Facile à définir, le conflit est naturel à la vie de groupe, assemblage d’individualités. Le vivre ensemble se situe dès lors dans la catégorie de la citoyenneté, et non dans celui réducteur de la violence. Les budgets alloués à la citoyenneté devraient être alors beaucoup plus nombreux

Le deuxième malentendu consiste à résumer la médiation à un moyen de gestion de crise. Le succès de l’intervention de Mr Hochard réside dans cette distinction opérée dans l’école de Tourcoing qui a fait appel à ses services. Le diagnostic qu’il a effectué est très important dans la mesure où il a permis de faire apparaître que l’école était déjà en situation critique (*annexe 1 bis*) . Il est donc d’abord intervenu pour gérer cette crise en aidant l’équipe enseignante à mieux adapter le règlement de l’école. C’est seulement dans un deuxième temps, conscient que le risque de détérioration du climat revienne pour des raisons externes, à savoir le contexte économique et social du quartier, qu’ il a proposé un dispositif de médiation. En effet, la médiation n’a pas pour mission d’intervenir en aval d’une situation de crise, mais en amont. La sensibilisation ne doit donc pas être présentée comme présentant des intérêts en terme de gestion, mais en terme de prévention.

L’entretien révèle que tous les adultes de l’école doivent être sensibilisés. D’une part, parce que les enseignants, par l’aspect novateur de la médiation, n’ont pour la plupart jamais participé à un tel dispositif. A défaut d’être formés, les enseignants, informés de l’existence de la médiation par les pairs dans l’école, peuvent , en cours de récréation par exemple, guider les élèves en conflits vers les médiateurs. La sensibilisation permet donc au minimum cette information. D’autre part, les adultes doivent être sensibilisés car, les parents et le personnel scolaire, pouvant avoir un mode de prévention des conflits parallèle voire différent, peuvent trouver de l’intérêt à connaître celui de la médiation et se situer par rapport à elle.

Comme pour les projets de financement municipaux, les écoles intéressées ont intérêt à intégrer la médiation par les pairs dans un projet de cycle ou d’école à travers le prisme bien plus large de la citoyenneté, du vivre ensemble, de l’autonomie, du langage, etc. Ainsi intégré dans un projet d’école de 3 ans, les élèves peuvent voir le dispositif s’enraciner à long terme dans la vie de l’école. Sensibiliser les élèves plus jeunes va également dans ce sens : plus tôt ceux-ci sont sensibilisés à la question des conflits et à l’expérience de la médiation, mieux seront préparés les éventuels futurs médiateurs et plus efficaces se dérouleront les médiations des années suivantes.

Les données issues des réponses des enfants sont aussi instructives que celles de l’adulte professionnel .La séance de sensibilisation auprès des CM1 de Croix révèle d’abord que la notion de conflit est pour eux très familière (*annexe 2*) . Quelle que soit la gravité et la nature du conflit, chaque enfant fait régulièrement son expérience. Démarrer la séance de cette manière permet de prendre en compte toutes les différences. Au contraire, démarrer sur le thème vague et complexe de la violence pourrait en laisser plusieurs indifférents, surtout si elle est ciblée. Néanmoins, on constate lors de la séance, que les élèves ont une conception violente de la notion de conflits, la liant à celles des bagarres, des vols, des insultes, mais jamais à la notion de désaccord, de bouderie, de différence d’opinions. Les représentations d’élèves du conflit sont là aussi négatives. Le conflit n’est pas « naturellement » perçu par les enfants comme inévitable lorsqu’on vit en groupe, comme stimulant et comme occasion d’évoluer, de grandir, d’apprendre sur soi même et sur les autres.

Les réponses du questionnaire sont riches d’enseignement et permettent d’aller au-delà du ressenti des adultes (*annexe 3*). En effet, les enseignants ont des discours contradictoires en ce qui concerne l’école. Certains trouvent que la situation se dégrade au même titre que celle du quartier qui s’appauvrit, des résultats scolaires qui diminuent, de l’indiscipline qui s’accroit. D’autres trouvent que la situation est encourageante grâce à l’hétérogénéité du public , des initiatives possibles et de la taille adaptée de l’école. Face à ces ressentis contradictoires, on apprend que les élèves sont satisfaits de leur école, tant du point de vue de l’ambiance, du règlement et de la discipline. Il n’y a donc pas de situation de crise perçue par les élèves, au contraire. Cette première donnée permet d’encourager la mise en place d’une médiation car, malgré l’existence de conflits, les élèves sont attachés à maintenir cette situation, voire à la rendre meilleure. Un résultat contraire aurait donné lieu à une intervention de crise que ne permet pas la médiation par les pairs.

Si les élèves sont en majorité bien avec eux-mêmes et avec les autres, cette série de questions laisse tout de même entrevoir une minorité d’élèves timides, isolés et peu écoutés. Or, la médiation par les pairs, qui est basée sur l’écoute des élèves par les élèves, pourrait répondre à ce besoin d’écoute, qui n’est pas satisfait avec les enseignants.

La connaissance de la nature des conflits vécus dans cette école de Croix permet d’en éliminer certaines et de le justifier. Ainsi, si les conflits liés au vol sont relativement bas malgré le faible niveau de revenus des familles, ce chiffre peut s’expliquer par deux raisons. D’abord le caractère homogène du niveau social des élèves. Mais surtout par la mise en place depuis un certain temps dans cette école, d’un système d’étiquetage des fournitures scolaires qui empêche considérablement les vols. De plus, les conflits liés à la compétition entre élèves sont rares dans cette école car il n’y a pas de système de notes et de classement entre élèves.

On apprend surtout que les élèves ne préviennent qu’une fois sur trois un adulte lors d’un conflit. Cela s’explique par le fait que, soit l’enseignant est déjà occupé à régler un autre conflit, soit les élèves ne pensent pas trouver une solution satisfaisante par ce biais. En effet, l’intervention de l’enseignant dans un conflit est souvent réglée en fonction du règlement de l’école et se conclut souvent par la sanction d’au moins un des deux élèves. Souvent donc, le conflit n’est pas réglé, se répète, et se finit par la loi du plus fort ou celle du Talion. La moitié des conflits liés à un coup reçu se conclut ainsi par le fameux adage « Œil pour œil, dent pour dent !  ». L’indisponibilité ou l’inefficacité de l’intervention du maître explique que les élèves souhaitent, en majorité, demander de l’aide à une personne du même âge. Ce constat encourage fortement la mise en place de notre dispositif : la médiation, non pas par les adultes, mais par les élèves.

Le taux d’élèves de 1/3 souhaitant apprendre à régler les conflits autrement que par la violence correspond au taux de candidatures reçues. Ainsi, si beaucoup d’élèves veulent de l’aide lorsqu’ils sont en conflit, moins se sentent capable d’aider. Cette donnée permet de juger de l’efficacité de ce questionnaire de la première phase de sensibilisation. Un taux trop faible sonnerait le glas du projet car il sous entendrait de fonctionner sous la contrainte et de le rendre inefficace. Ce taux, tout de même important, montre qu’en plus de montrer une volonté de changer les choses, certains veulent en être les acteurs. Peut être s’agit il des mêmes élèves qui ont pu trouver une solution dans le conflit qui opposait les deux ânes en fin de séance (*annexe 4*) . L’emploi de terme tel que « coopérer » ,montre que certains d’entre eux sont déjà sensibilisés à la façon de régler les conflits grâce peut être à leurs professeurs, à leurs parents, à leurs animateurs. J’apprendrai plus tard que le poster des ânes est affiché dans un des centres aérés de la ville.

La réussite de cette sensibilisation, vécue pendant se mesure enfin à travers les lettres de candidature (*annexe 5*) . Celles-ci se nourrissent des éléments partagés lors de la séance de sensibilisation et permettent de voir leurs réelles motivations. Certains élèves ont découvert un moyen de faire la prévention de conflits avant qu’ils ne deviennent plus graves ou encore d’un moyen de travailler plus sereinement en classe. D’autres ont découvert une alternative aux punitions et aux retenues ou encore une occasion d’aider les professeurs. Certains enfin voient en la médiation un moyen de mettre en valeur leur qualité d’intermédiaire entre les camarades.

Le caractère officiel de la remise des résultats a permis une valorisation très rapide des élèves ayant fait acte de candidature à la fonction d’élèves médiateurs. Tous les élèves, retenus ou non, ont fait l’objet d’applaudissements de leur classe. A noter que les élèves qui se sont présentés ne sont pas forcément les meilleurs élèves ou les plus sages. S’appuyer sur les professeurs titulaires permet d’anticiper également les bienfaits que pourraient tirer certains élèves. Ainsi, l’enseignante des CM1 à trouver bonne la démarche d’un de ses élèves perturbateurs, de devenir médiateur et l’a encouragé à aller dans ce sens. De même pour la candidature d’un élève de CM2, que l’enseignante soutenait malgré ses difficultés scolaires, grâce à ses progrès réalisés dans son comportement. Au final, le choix a été fait de désigner des élèves représentatifs de l’école en terme de sexe, de niveau scolaire, de tempérament. Si seuls des élèves de CM1 et CM2 ont été choisis, cela s’explique par le souci de ne pas mettre les plus jeunes élèves en difficulté lors d’une formation que je savais d’avance courte et intense. Il aurait tout à fait été possible d’adapter la formation à des élèves plus jeunes si les conditions étaient réunies. Mais cela laisse la possibilité aux CM1, de garder ensuite leur rôle de médiateur l’année suivante s’ils le décident et de permettre la pérennité du dispositif.

Ce premier temps de sensibilisation à la médiation par les pairs ouvre ainsi un deuxième temps non moins important du processus, qui est celui de la formation des élèves .